

Cycle 32

Gestion administrative et financière de programmes et projets

Durée

3 semaines

Dates

3 novembre
au 21 novembre 2008

Destiné aux

- Coordinateurs de programmes et de projets.
- Directeurs administratifs et financiers.
- Comptables de programmes et projets.
- Responsables de la coordination et du suivi comptable et administratif de programmes et projets auprès de bailleurs de fonds ou d'organismes de tutelle.

Coûts

Prestations
pédagogiques : 4 400 €

Ne comprend pas les frais suivants :

billets d'avion, transport en France, hébergement, restauration et assurance obligatoire (souvent indispensable pour l'obtention du visa).

A titre indicatif : 1 € = 655,957 FCFA

Objectifs

- Assurer la gestion administrative et financière d'un programme ou d'un projet.
- Améliorer le fonctionnement et l'efficacité du dispositif de gestion administrative et financière.
- Assurer un suivi et un contrôle budgétaire permanent et efficace.
- Justifier l'utilisation des fonds vis-à-vis des bailleurs et des autorités de tutelle.

Itinéraire pédagogique

Thème 1

Principes de la gestion administrative et financière des programmes et projets et mise en oeuvre des procédures

- Les partenaires financiers et les différents types de programmes et projets.
- L'élaboration et la négociation des projets : les documents de référence.
- La mise en oeuvre : le rôle des différents acteurs, les attentes des bailleurs de fonds.
- Les modalités de décaissement, notamment les régies et caisses d'avance.
- Les procédures d'acquisition des biens et services.
- Le manuel de procédures : utilité, contenu, rédaction et mise à jour.

Thème 2

La gestion comptable et financière informatisée

- La gestion : son but.
- Le budget : ses principes, son élaboration.
- La nomenclature budgétaire : la comptabilité générale et la comptabilité analytique.
- L'engagement et le paiement (comptabilité d'engagements et/ou comptabilité de caisse).
- La gestion multi-devises.

- Les pièces justificatives d'engagement.
- Les pièces comptables, leur traitement, leur classement.
- Les opérations de trésorerie.
- Les comptes d'attente.
- Les résultats financiers et leur analyse : le contrôle et le suivi budgétaire permanent (avec ou sans engagements) ; les états de comptabilité générale (journaux, balance, grand livre, bilan, compte d'exploitation générale).
- Les autres résultats : le suivi opérationnel ; le suivi des inventaires ; le suivi des dépenses par zone géographique et autres critères statistiques.

Remarques

- Ce cycle doit être suivi en totalité.
- Sur le thème 2, les participants utiliseront un logiciel de comptabilité générale en partie double, adapté à la gestion budgétaire et financière des programmes sur financements extérieurs. Ceci implique qu'il est souhaitable que les participants possèdent au minimum des notions de comptabilité.
- Les participants sont invités à apporter les budgets prévisionnels ou en cours des programmes ou projets dont ils ont la responsabilité du suivi.